



Paris, le 18 janvier 2022

Stop au saccage d'EDF et du service public ! Mobilisation générale le 26 janvier 2022

Comme les salariés qu'elles représentent, les quatre fédérations syndicales représentatives des Industries Électriques et Gazières ont appris, avec stupeur, colère et indignation, la décision du gouvernement d'augmenter le volume d'AReNH bradé aux fournisseurs dits alternatifs, près de cinq fois en dessous du prix de marché le jour de l'annonce, le jeudi 13 janvier 2022.

Cela revient à tout simplement piller le groupe EDF d'environ 8 Milliards d'euros pour ne résoudre que temporairement un problème structurel et répondre aux sirènes de quelques groupes industriels concurrents d'EDF. Ce sont les ministres en charge de porter la décision qui l'ont indiqué, le coût réel ne pouvant pas être connu avant plusieurs semaines.

Mais les conséquences en cascade pour le groupe EDF s'annoncent d'ores et déjà terribles. Et au-delà du groupe EDF, il y aura de nombreuses conséquences pour le pays, que le gouvernement n'a manifestement pas mesurées ou n'a volontairement pas pris en compte, prisonnier d'une stratégie électorale de court-terme. La perspective d'une augmentation de plus de 35 % de la facture d'électricité n'était pas envisageable en pleine campagne présidentielle, pourtant ce n'est que la résultante du fonctionnement du marché de l'électricité. Le gouvernement français, comme les concurrents d'EDF, ne peuvent pas aduler le marché lorsque les prix sont bas, et le remettre en cause lorsqu'ils montent ! EDF devra maintenir ses prix mais ses concurrents ne repercuteront pas obligatoirement leurs bénéfices sur la facture (ils n'y sont pas obligés).

L'interfédérale dénonce le scandale de la décision du gouvernement et s'y opposera par tous les moyens.

Comme trop souvent, au lieu de prendre une décision stratégique basée sur une planification en réponse aux besoins, l'Etat prend une décision non anticipée qui ne protégera pas les Français et cela sans traiter les véritables raisons qui ont conduit à la situation de crise des marchés de l'énergies.

Les fédérations syndicales représentatives ont à plusieurs reprises en 2021 interpellées la direction d'EDF, le gouvernement et le Président de la République, pour que le véritable bilan de la dérégulation du marché de l'électricité soit enfin fait pour justement tenter d'éviter ce type de situation.

L'Etat impose des fermetures de centrales de production pilotables de plus en plus indispensables à l'équilibre production/consommation, pour des raisons idéologiques et politiciennes, et maintient sous perfusion une concurrence qui n'est en rien « libre et non faussée » dès que la première difficulté arrive en pillant EDF pour payer une partie de la facture et mettre les concurrents sous perfusion.

Tous les efforts des salariés du groupe EDF depuis des années sont balayés par cette décision et les sommes investies par les petits actionnaires ont perdu un quart de leur valeur en un instant. Alors que 2021 a été marquée par des résultats de production au-delà de ce que l'entreprise avait programmé.

Les fédérations syndicales s'organisent pour mener toutes les actions juridiques permettant de faire obstacle à ce projet funeste, comme elles soutiendront les actions lancées par les CSE Centraux et les actionnaires salariés.

Elles entendent la sourde et légitime colère du personnel et appellent l'ensemble du corps social, à tous les niveaux du groupe, à se mobiliser massivement **le mercredi 26 janvier 2022** (*) pour empêcher la mise en œuvre de cette décision.

Le gouvernement ne peut pas jouer avec le travail de plus de 100 000 salariés juste pour gagner du temps ou pour organiser de manière pernicieuse le retour du projet de démantèlement d'EDF en affaiblissant encore davantage et volontairement le groupe jusqu'à le mettre à terre.

Les électriciens ne laisseront pas faire !

(*) modalités définies par entreprise